

ANNECY, LE LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

VIE INSTITUTIONNELLE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est réuni en Commission permanente

Lundi 7 septembre, l'Assemblée départementale s'est réunie en Commission permanente. Voici une sélection des délibérations votées.

- **Action sociale**

- **50 000 €** attribués à l'association « A Chacun son Everest », qui accompagne les enfants atteints de cancer ou de leucémie ainsi que les femmes en rémission d'un cancer du sein, dans le cadre de son projet de sécurisation de ses infrastructures et de réduction de l'impact environnemental lié aux déplacements.

- **184 200 €** répartis entre plusieurs associations œuvrant dans le champ de la petite enfance, de la prévention et de la promotion de la santé sur le territoire.

- **1 286 180 €** à 5 associations en faveur des jeunes majeurs sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance, afin de les accompagner dans l'accès au logement, à l'insertion professionnelle et sociale, aux droits et à la santé.

- **170 000 €** répartis entre Halpades et les associations Odélia et Ternelia Entre Littoral et Montagnes pour la construction de 31 logements sociaux, inclusifs et destinés aux travailleurs saisonniers.

- **Éducation**

- **203 850 €** attribués pour le projet de sécurisation des abords du collège Théodore Monod à Margencel, porté par Thonon Agglomération.

- **31 863 €** alloués dans le cadre du Soutien aux Initiatives Locales (SIEL) et du dispositif « Savoir Secourir », permettant à l'ensemble des élèves de 4^e des collèges haut-savoyards d'être formés aux gestes de premiers secours.

- **Environnement et agriculture**

- **5 974 €** à 5 pêcheurs professionnels de Haute-Savoie pour l'acquisition de nouveaux filets de pêche.

- **46 166 €** dans le cadre du Plan Forêt pour les actions de 9 porteurs de projets, afin de favoriser la capacité d'atténuation et d'adaptation des forêts au changement climatique et renforcer la multifonctionnalité des forêts.

- **14 061 €** attribués à 6 exploitations agricoles dans le cadre du Plan de filières maraîchage, petits fruits, horticulture et pépinières, pour l'acquisition de matériel agricole.

- **244 000 €** à la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie pour la construction d'un stand de tir à Bonneville, destiné à la formation, à l'entraînement et au réglage des armes.

- **560 000 €** attribués à la commune d'Archamps pour la requalification paysagère du Col de la Croisette, permettant une mise en valeur du paysage et l'amélioration du partage de l'espace entre les habitants, les touristes et les cyclistes.

- **Routes et mobilités**

- **56 568 €** afin de permettre le rétablissement de la continuité de l'itinéraire cyclo-pédestre « Les Bords de Dranse », au pont de la Crottaz à Essert-Romand, ainsi que **10 000 €** pour l'installation d'une passerelle provisoire destinée aux piétons et aux vélos sur le pont de La Lappiaz.

- **Sport**

- **21 815 €** attribués à la commune de Lugrin dans le cadre de la réalisation d'une piste à bosses (pumptrack).

- **1 000 000 €** destinés à la construction d'un gymnase sur la commune de Frangy, qui sera utilisé par les élèves du collège, les écoles environnantes ainsi que par les associations sportives locales.

- **572 630 €** pour la construction d'un gymnase sur la commune de Vétraz-Monthoux.

- **1 588 530 €** à la Communauté d'Agglomération Annemasse – Les Voirons Agglomération pour la réalisation d'un contrat de performance énergétique sur 7 gymnases, afin de réduire l'impact écologique et financier.

- **374 583 €** dans le cadre de la requalification du plateau sportif du Léman.

- **60 000 €** pour la création d'un terrain de football homologué Fédération Française du Football et la réhabilitation du terrain d'honneur existant en gazon synthétique sur la commune de Jonzier-Épagny.

- **Tourisme**

- **199 045 €** pour l'entretien des sentiers de randonnée classés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

- **472 500 €** destinés aux travaux de rénovation du Centre de Congrès de l'Impérial, porté par le Grand Annecy Agglomération.

- **Solidarité territoriale**

- **500 000 €** dans le cadre du Fonds Départemental d'Interventions Structurales pour le projet de construction de la Maison de l'intercommunalité au Biot, porté par Haut-Chablais Interco.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)